

Partenaire des Abilympics, l'Agefiph soutient les talents de l'équipe de France et valorise la voie de l'alternance

Bagneux,
Le 20 mars 2023,
—
Information presse

● **A l'occasion de la 10^{ème} édition des Abilympics, compétition mondiale des métiers des personnes handicapées organisée à Metz les 23, 24 et 25 mars prochains, l'Agefiph réaffirme son engagement pour l'insertion et le maintien en emploi de toutes les personnes en situation de handicap. A ce titre, elle a financé la préparation de l'équipe de France et se rendra sur place pour soutenir ses talents et promouvoir l'alternance en tant que réponse d'excellence pour sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation de handicap.**



Le 21 février dernier, Christophe Roth, Président de l'Agefiph, a présenté les engagements de l'Agefiph lors de la conférence de presse de lancement des Abilympics en présence notamment de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

Pour Christophe Roth, Président de l'Agefiph :

« Les Abilympics sont avant tout une rencontre mondiale qui prouve que tous les métiers sont ouverts aux personnes en situation de handicap et qu'elles peuvent y exceller. Le partenariat initié entre l'Agefiph et les Abilympics date de plusieurs années et s'inscrit pleinement dans le cadre de notre objectif : atteindre le plein emploi des personnes handicapées. Pour cela, nous accompagnons tous ceux qui souhaitent se professionnaliser, notamment à travers des aides à l'alternance, un levier particulièrement efficace de développement des compétences et de lutte contre le chômage ».



L'alternance pour soutenir l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap

En 2021, **les personnes en situation de handicap ne représentaient que 1,3% des alternants** mais depuis la loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, leur nombre a progressé pour atteindre **les 9 000 personnes** (contre 6 400 en 2020).

Afin de maintenir cette tendance à la hausse et parce que **l'alternance constitue un véritable tremplin vers l'emploi**, l'Agefiph développe **une offre de service spécifique afin d'encourager le recours à l'alternance** pour les personnes en situation de handicap comme pour les employeurs, en s'appuyant sur plusieurs leviers :

- **Les aides aux employeurs et aux bénéficiaires**, cumulables avec celles de l'Etat, pour favoriser l'embauche des personnes handicapées.
- **Les aides et les prestations à la compensation du handicap** (prestations d'appui spécifiques, aide à l'aménagement de la situation de travail...).
- **Les dispositifs d'accompagnement** y compris en amont du contrat en alternance pour développer le sourcing, préparer la personne handicapée à entrer en alternance (définir et valider un projet professionnel, remise à niveau sur les savoirs de base...), rechercher un contrat en alternance et une formation en lien avec le projet professionnel, accompagner l'employeur...
- **L'accompagnement des organismes de formation, des CFA et de leurs référents handicap** via les services proposés par Ressources Handicap Formation (RHF) dans l'ensemble des régions.
- **Les opérations de communication** auprès du grand public et des employeurs.

Le programme de l'Agefiph sur les Abilympics

Pour sensibiliser les participants et les entreprises aux nombreux avantages de l'alternance, **l'Agefiph leur donne rendez-vous sur son stand pendant toute la durée de l'événement**. Des démonstrations métiers avec des casques de réalité virtuelle et la présence d'un simulateur de conduite sont notamment prévus au programme.

L'Agefiph animera également deux séquences thématiques le vendredi 24 mars :

- **Un atelier dédié aux Référents handicap** en entreprise à 9h30
- **Une conférence intitulée « L'Alternance, ticket gagnant pour le plein emploi »** à 14h.

Pour en savoir plus

- **La publication « Alternance et Handicap » de l'Agefiph :**

https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2022-09/Agefiph_Etude_Alternance-Handicap_202209.pdf

- **Le dossier de presse des Abilympics :** https://abilympics-france.fr/wp-content/uploads/2023/02/DP_Abilympics_21fev-1.pdf

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap,



elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019).

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph_](https://twitter.com/Agefiph_)

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96